



COMITE DE DIRECTION
PREAVIS N° 200/2019
Relatif aux comptes 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous vous présentons ci-après le résultat des comptes 2018, contrôlés par la Fiduciaire Heller S.A. et sans remarques formulées.

L'exercice 2018 n'a pas connu de changement significatif par rapport à 2017, la présentation des comptes est donc similaire. Les quelques exceptions sont détaillées dans les commentaires qui suivent.

Les comptes 2018 sont divisés en quatre parties :

- FRAIS ADMINISTRATIFS
- EXPLOITATION DE LA STEP (but principal)
- EXPLOITATION EAU POTABLE (1^{er} but optionnel)
- EXPLOITATION RESEAU DES COLLECTEURS (2^{ème} but optionnel)

FRAIS ADMINISTRATIFS

Tous les frais administratifs des SITSE sont regroupés dans ce poste. Ils sont ensuite ventilés par imputation interne dans les comptes 465 (35%) – 467 (30%) – 810 (35%).

Les comptes présentent des charges de CHF 683'047.56 pour un budget de CHF 735'307.- Cette différence s'explique essentiellement par des charges salariales inférieures au budget.

Ci-dessous des commentaires sur les principales variations :

462.3151 Dépassement d'environ CHF 3'000.- d'interventions informatiques liées à l'installation d'un nouveau serveur. Une facture 2018 de CHF 5'807.- concernant 2019 a été détectée tardivement et n'a pas été retraitée.

EXPLOITATION DE LA STEP (but principal)

Les charges sont de CHF 4'389'007.89 y compris une attribution au fonds de réserve divers STEP de CHF 60'522.37. Le budget des charges s'élevait à CHF 4'465'658.-. Les revenus de CHF 4'389'007.89 sont supérieurs au budget estimé à CHF 4'210'000.-.

Ci-dessous des commentaires sur les principales variations :

- 465.3132** Dépenses imprévues de CHF 15'400.- liées à la lutte contre les odeurs.
- 465.3133.2** Commandes de kits d'analyses supérieures en 2018 en raison de l'écoulement du stock des années précédentes et acquisition de petit matériel non prévue.
- 465.3141** Obligation de mise en conformité du paratonnerre STEP, pas au budget.
- 465.3180** Amélioration de la ventilation comptable en 2018. Les prestations comprises dans ce compte concernent uniquement la STEP. Dans le passé, elles étaient comptabilisées dans divers autres comptes.
- 465.3900** Participation de 35% des frais administratifs.
- 465.4344** Le fonctionnement du CCF (couple chaleur force) a été optimisé.
- 465.4510** Il s'agit principalement du subside lié à la rétribution unique pour les panneaux solaires de la STEP d'un montant de CHF 66'671.-. Le solde correspond à un subside du canton pour les prestations GreenWatt de diagnostic énergie des moyens et grands consommateurs (voir compte 465.3185).
- 465.4901** Imputation interne d'employés STEP travaillant également pour l'exploitation des collecteurs. Le montant a été adapté en 2018 sur la base de mesures du temps de travail.
- 465.4909** Imputation interne de charges d'intérêts STEP, pour le financement de l'exploitation des collecteurs.

EXPLOITATION RESEAU DES COLLECTEURS (2^{ème} but optionnel)

Les charges sont de CHF 1'458'810.36 y compris une « attribution pour travaux futurs » de CHF 372'632.75. Les charges budgétées s'élevaient à CHF 1'107'625.-.

Les revenus de CHF 1'458'810.36 dépassent le budget estimé à CHF 1'097'000.-.

Ci-dessous des commentaires sur les principales variations :

- 467.3110** Le budget prévoyait l'achat d'un débitmètre pour CHF 15'000.-. Finalement le coût étant supérieur à CHF 30'000.- l'acquisition a été annulée.
- 467.3143** Dernière facture liée à la reprise des collecteurs.
- 467.3806** Une attribution au fonds de réserve pour débiteurs douteux a été constituée sur la base des projets de constructions incertains.
- 467.3900** Participation de 30% des frais administratifs.
- 467.3901** Imputation interne d'employés STEP travaillant également pour l'exploitation des collecteurs.
- 467.3909** Imputation interne de charges d'intérêts STEP, pour le financement de l'exploitation des collecteurs.
- 467.4340** Taxes d'introduction largement supérieures au budget.
- 467.4360** Facturation des interventions sur les fosses vacuflow privées.
- 467.4806** Débiteurs (taxe introduction) provisionnés les exercices antérieurs, pour lesquels les travaux vont finalement être réalisés.

EXPLOITATION EAU POTABLE (1^{er} but optionnel)

Les charges sont de CHF 3'667'267.43, y compris une « attribution pour fonds de réserve divers de CHF 842'526.42 pour un budget de CHF 3'096'447.-.

Les revenus s'élèvent à CHF 3'667'267.43, le budget étant fixé à CHF 3'191'732.-.

Ci-dessous des commentaires sur les principales variations :

- 810.3099** Journées de formation, habits de travail et médiation.
- 810.3110** Moins de compteurs défectueux et moins de maintenance préventive que ce qui était prévu lors de l'établissement du budget.
- 810.3122** Augmentation par rapport au budget liée à la nécessité de pompage au lac. Le ratio eau de source / eau du lac est de 25% en 2018 contre 12% en 2017 et 36% en 2016.
- 810.3133** Moins d'achat de réactifs que prévu.
- 810.3144** Dépassement essentiellement en raison de CHF 22'000.- de travaux au collège Borex/Crassier. Ces travaux seront refacturés en 2019.
- 810.3182** Deux factures GreenWatt devraient faire l'objet d'une subvention pour un total d'environ CHF 10'000.- pour des diagnostics énergie.
- 810.3183** Prestations de travail temporaire suite à l'absence prolongée d'un employé.
- 810.3301** Débiteurs insolvables, déménagements à l'étranger.
- 810.3806** Une attribution au fonds de réserve pour débiteurs douteux a été constituée sur la base des projets de constructions incertains.
- 810.3900** Participation de 35% des frais administratifs.
- 810.4352** Les comptes **810.4352** et **810.4353** étaient regroupés dans le seul compte **810.4352** dans le budget.
- 810.4510** Subsidés ECA versés pour des chantiers déjà bouclés.
- 810.4806** Débiteurs (taxe introduction) provisionnés en 2016, pour lesquels les travaux vont finalement être réalisés.

Bilan – Actif

Le total du **bilan** est de CHF 65'395'531.64.

Les **disponibilités** se montent à CHF 5'079'508.65.

Les **débiteurs** sont de CHF 3'139'120.32.

Les **actifs transitoires** sont de CHF 303'716.55.

Le **patrimoine administratif** est de CHF 56'873'185.82 après amortissements. CHF 38'760'938.51 concernent la STEP, CHF 16'499'135.75 l'eau potable et CHF 1'613'111.56 les collecteurs.

Bilan – Passif

Le total du **bilan** est de CHF 65'395'531.64.

Les **engagements courants** sont de CHF 673'251.22.

Dettes à long terme : Le total s'élève à CHF 58'100'000.-

Pour la STEP CHF 42'000'000.-, en diminution de CHF 3'000'000.-.

Pour l'eau potable CHF 16'100'000.- en augmentation de CHF 2'700'000.-.

Le **fonds de réserve divers STEP** est de CHF 179'923.75 en augmentation de CHF 60'522.37.

Le **fonds de réserve pour travaux futurs eau** de CHF 2'280'267.75 n'a pas évolué.

Le **fonds de réserve divers eau** est de CHF 1'800'337.30 en augmentation de CHF 842'526.42.

Le **fonds de réserve travaux futurs collecteurs** est de CHF 1'321'502.05 en augmentation de CHF 372'632.75.

Le **fonds de réserve débiteurs douteux eau** est de CHF 475'047.20 en diminution de CHF 50'973.58.

Le **fonds de réserve débiteurs douteux collecteurs** est de CHF 112'511.54 en augmentation de CHF 17'330.52.

En conclusion de son préavis, le Comité de direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

le Conseil intercommunal des SITSE

Vu le préavis du Comité de direction N° 200/2019, relatif aux comptes 2018 ;
Oùï le rapport de la Commission de Gestion ;
Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

DECIDE

- 1. D'approuver les comptes 2018 tels que présentés ;**
- 2. De donner décharge de sa gestion au Comité de Direction.**

Founex, le 9 mai 2019

Au nom du Comité de direction

le Président :

le Secrétaire :



François DEBLUË

S. Breugelmans